



SUVA[®] 507 Refrigerant

Version 2.1

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000772

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : SUVA[®] 507 Refrigerant

Types : ASHRAE Refrigerant number designation: R-507

Utilisation de la substance/de la préparation : réfrigérant

Société : DuPont de Nemours (Nederland) B.V.
Dordrecht Works
Baanhoekweg 22
3313 LA Dordrecht

Téléphone : +31786301720
Téléfax : +31786301192

Téléphone en cas d'urgence : +352-3666-6543

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification	Concentration [%]
Pentafluoroéthane (R125)	354-33-6	206-557-8		50
1,1,1-Trifluoroéthane (R143a)	420-46-2	206-996-5	F+; R12	50

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.

Contact avec la peau : Laver à l'eau chaude. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Avis aux médecins

Traitement : Ne pas donner d'adrénaline ou de médicaments similaires.



SUVA[®] 507 Refrigerant

Version 2.1

Date de révision 13.10.2004

Réf. 13000000772

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : élévation de pression
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ventiler la zone. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.
- Méthodes de nettoyage : S'évapore.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans le conteneur original.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.
- Classe de stockage (Allemagne) : 2A : Gaz comprimé, sous pression ou liquéfié

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE



SUVA[®] 507 Refrigerant

Version 2.1

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000772

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome lors des opérations de sauvetage et d'entretien dans les cuves de stockage. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.
- Protection des mains : gants anti-chaueur
- Protection des yeux : lunettes de sécurité
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : gaz liquéfié,
- Couleur : incolore,
- Odeur : d'éther,
- pH : neutre
- Point/intervalle d'ébullition : -46,9 °C à 1 013 hPa
- Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
- Pression de vapeur : 12 750 hPa à 25 °C
- Densité : 1,079 g/cm³ à 25 °C, (comme liquide)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Le produit n'est pas inflammable dans l'air, a température et pression ambiante. Mis sous pression d'air ou d'oxygène, le mélange peut devenir inflammable. Certains mélanges de HCFCs ou HFCs avec du chlore peuvent devenir inflammable ou réactif sous certaines conditions.
- Matières à éviter : métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, poudres métalliques, sels métalliques en poudre
- Produits de décomposition dangereux : halogénures d'hydrogène, dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, hydrocarbures fluorés, halogénures de carbonyle

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par inhalation



SUVA[®] 507 Refrigerant

Version 2.1

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000772

- Pentafluoroéthane (R125) : LCA/4 h/rat : > 3 480 mg/l
- 1,1,1-Trifluoroéthane (R143a) : CL50/4 h/rat : > 1 855 mg/l
- Evaluation de la cancérogénicité : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
- Evaluation des propriétés toxiques pour la reproduction : Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.
- Expérience chez l'homme : Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:
Inhalation
insuffisance respiratoire grave, narcose, Activité cardiaque irrégulière
- Information supplémentaire : L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effet de serre potentiel (CO₂ = 1) : 3 800

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : Peut être utilisé après reconditionnement.
- Emballages contaminés : Les bouteilles de gaz pressurisé vides sont à retourner au fournisseur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Classe: 2
Code de classement: 2A
No. HI: 20
No ONU: 3163
No. Etiquetage: 2.2
Désignation officielle de transport: Gaz liquifié, n.s.a. (Pentafluoroéthane, 1,1,1-Trifluoroéthane)

IATA_C

Classe: 2.2
No ONU: 3163
No. Etiquetage: 2.2
Désignation officielle de transport: Liquefied gas, n.o.s. (Pentafluoroéthane, 1,1,1-Trifluoroéthane)

IMDG

Classe: 2.2
No ONU: 3163



SUVA[®] 507 Refrigerant

Version 2.1

Date de révision 13.10.2004

Réf. 13000000772

No. Etiquetage:	2.2
Désignation officielle de transport:	Liquefied gas, n.o.s. (Pentafluoroethane, 1,1,1-Trifluoroethane)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R12 Extrêmement inflammable.

Autres informations

Consulter les informations de sécurité de DuPont avant utilisation., Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de DuPont ou de son distributeur officiel.,[®] Marque déposée de DuPont

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.